

Annexe 2



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DECLARATION DE CUMUL D'ACTIVITES AU TITRE DE LA POURSUITE D'UNE ACTIVITE AU SEIN D'UNE SOCIETE OU D'UNE ASSOCIATION

PERSONNELS ENSEIGNANTS

Loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 modifiée

Loi n°2016-483 du 20 avril 2016

Décret n°2020-69 du 30 janvier 2020

1^{ère} demande

renouvellement

Attention : la demande d'autorisation doit être préalable à la date de début de l'activité accessoire.

Conformément à l'article 25 septies de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983, ce cumul ne peut être effectué que pendant une durée de deux années.

En remplissant ce formulaire, veuillez expliquer au moins une fois les sigles que vous employez.

Je soussigné(e) : **NOM** : **PRENOM** :

FONCTION : **CORPS/GRADE** : **DISCIPLINE** :

Exerçant mon activité principale : à temps complet à temps incomplet

à temps partiel de droit à temps partiel sur autorisation Quotité :% à/c du

Motif :

Etablissement d'affectation :

Ville :

Votre situation actuelle vis-à-vis de l'administration (cochez la case correspondante)

Titulaire (y compris maître de l'enseignement privé)

Stagiaire

Contractuel

Vous poursuivez une activité au sein d'une société ou d'une association

NOM ou RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

SECTEUR D'ACTIVITE DE LA SOCIETE OU DE L'ASSOCIATION (joindre les statuts de la société ou de l'association) :

Fonctions ou activités exercées actuellement au sein de la société ou de l'association :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)
Déclare sur l'honneur ne pas être chargé(e), dans le cadre de mon emploi public, de la surveillance ou de l'administration de cette société ou de cette association, au sens de l'article L. 432-12 du code pénal.

Fait à
Le

Signature

Partie réservée au chef ou directeur d'établissement ou de service ou IEN de circonscription chef d'établissement

Je soussigné(e)
(fonctions).....

donne un avis FAVORABLE DEFAVORABLE

l'activité accessoire sollicitée NE PORTANT PAS PORTANT

atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance, à la neutralité du service public exercé à titre principal par le demandeur.

Tout avis défavorable doit être expressément explicité par courrier annexé (le demandeur doit attester qu'il en a pris connaissance en le datant et le signant).

Signature du chef ou directeur d'établissement ou de service ou IEN de circonscription

Partie réservée à l'autorité académique

L'autorité académique accuse réception de la demande de cumul d'activités formulée ci-dessus.

A Poitiers, le

Cachet

Le cas échéant : avis du corps d'inspection sur l'autorisation de cumul présentée :

FAVORABLE DEFAVORABLE

Fait à Le :

Nom-prénom :

Signature :

Autorisation accordée : OUI NON

Motivation en cas de refus :

Poitiers, le

La Rectrice de l'académie de Poitiers

Bénédicte Robert

Le chef de la division des personnels enseignants

Olivier LUCISANO

Extrait du code pénal : article L. 432-12 (extrait)

« Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou par une personne investie d'un mandat électif public, de prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont elle a, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement, est puni de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction [...]. »